



Travaux dans un local commercial

Par **louis vendramin**, le **30/08/2010** à **20:06**

Bonjour,

ma fille exploite un salon de coiffure en tant que locataire. Le bail commercial concerne :

- au sous-sol : la totalité de la cave avec accès par le magasin,
- au rez de chaussée : le salon de coiffure, un arrière magasin comprenant une montée d'escalier indépendante vers le premier étage et une descente au sous-sol, un vestiaire avec lavabo et un WC.

Cet arrière magasin est fermé latéralement par un mur, et couvert par une verrière.

Cependant, celle-ci n'est pas mentionnée dans le bail, et comporte actuellement une détérioration importante avec infiltration d'eau.

Une réparation est indispensable.

Qui doit supporter les frais de cette réparation ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.